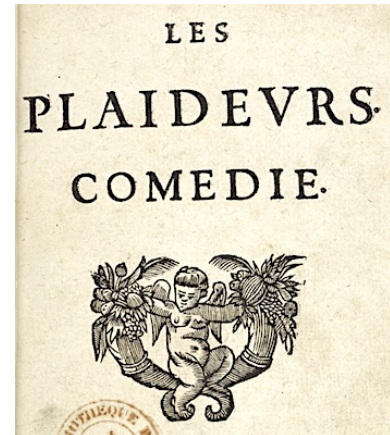


# Assassinat à la Croix Blanche

Mille six cent soixante huit : à même pas trente ans, Jean Racine, qui vient de savourer le succès d'Andromaque, se permet une incursion dans le pré carré de Molière, la comédie de mœurs. Sa cible : un travers regrettamment répandu chez ses contemporains, la manie des procès. Ses amis sont un peu inquiets : les magistrats ne vont-ils pas lui faire payer cher la caricature qu'il leur inflige ? Tout le monde est soulagé quand le roi Louis XIV rit de bon cœur à la première représentation.



Il faut dire que les personnages sont irrésistibles, la célèbre « Comtesse de Pimbresche » en tête. Écoutez-la :



« Monsieur, tous mes procès allaient être finis,  
Il ne m'en restait plus que quatre ou cinq petits  
l'un contre mon mari, l'autre contre mon père,  
et contre mes enfants. Ah monsieur, la misère ! »

Les connaissant, vous n'imaginez pas les Cornillonnais rester à l'écart d'une tendance nationale ! Le procès dont nous allons parler, a duré une trentaine d'années, de 1651 à 1682, au moment où Molière, Racine et La Fontaine faisaient tout leur possible pour distraire Louis XIV, et nous par ricochet.

Les deux familles opposées étaient de Villard-Julien. La première était la famille Abert : le père Alexandre, et bientôt le fils, François Abert, sieur du Percy. En face, la famille de Durand de la Châtre : Paul et ses deux fils César et David. Les épouses ne sont pas en reste : Anne de Beaufort pour Alexandre, Marguerite du Cros pour César. Que s'est-il passé entre les deux familles ?





Pour le peu que j'ai pu comprendre à trente ans de querelles, les Abert n'auraient pas supporté que Paul, puis César se prétendent seigneurs de Villard-Julien, et surtout qu'il agissent comme tels. Cela impliquait des redevances seigneuriales sur les transactions foncières, les « lods », et aussi le pouvoir de modifier les « terriers » c'est-à-dire les lois et usages locaux en matière de propriétés. En clair les sieurs de la Châtre prétendaient faire la pluie et le beau temps à Villard-Julien. Le problème, c'est que l'installation de leur famille, ainsi que sa noblesse, étaient plutôt récentes; au moins si l'on en croit Alexandre Abert. Écoutez-le rabaisser le caquet de son adversaire.

« La qualité de Noble était une chose fort moderne dans la famille, la qualité de Conseigneur du Villard-Julien est de si peu de conséquence, et la portion qu'il avait dans la seigneurie est si petite que l'acquisition n'est pas en tout de la somme de 50 livres. [...] Il faut demeurer d'accord que les parties adverses sont de condition égale. »

Pourtant Paul, puis César de Durand de la Châtre avaient fait ce qu'ils pouvaient pour imposer leur noblesse et leurs droits de seigneurs. À commencer par ce nom à rallonge. « Châtre » ou « Chastre » est un terme très ancien pour désigner un château ou une forteresse: voilà qui en impose. Titre ronflant, armoiries rutilantes, ils se sont même fait fabriquer ce splendide « anneau sigillaire » pour imprimer leur sceau dans la cire, à tout acte qu'ils officialiseraient de leur auguste signature.



L'ancienneté réelle de leur noblesse? Leurs droits exacts sur les terres de Villard-Julien? Le bien fondé des griefs d'Alexandre Abert? Je ne suis pas sûr de réussir à vous amuser avec cela. Bon, d'accord, je pourrais détailler certaine confrontation en 1651, qui avait tourné à la bastonnade, ponctuée d'une volée de petit plomb dans une partie charnue d'Alexandre Abert. Celui-ci, à peine égratigné, n'en avait pas moins hurlé à la tentative d'assassinat.

Je vous propose beaucoup mieux: nous allons laisser les Cornillonnais nous raconter le point culminant de l'affaire. Nous sommes le 27 novembre 1677. C'est un samedi, ce qui, vous en conviendrez, a son importance. Comme vous l'auriez fait à sa place, le sieur de la Châtre se rend au marché à Mens. Il est monté sur une mule, ou un cheval selon les témoignages. Parce que c'est cela que je

vous propose : les dépositions des habitants ; débarrassées du jargon juridique, à peine modernisées. À part quelques modifications mineures donc, voici une fenêtre grand ouverte sur la vie du village, trois siècles et demi en arrière.

*Jean Beymond, du Grand Oriol, âgé d'environ 35 ans*

« Il y aura un mois samedi prochain, j'étais dans ma cave en train de boucher un tonneau. Ma femme m'appelle et me dit que M<sup>r</sup> de la Châtre était évanoui ; sur ce, un homme passe devant le portail et crie qu'il va au secours de M<sup>r</sup> de la Châtre qui est tombé de cheval. J'accours, et je trouve le corps mort de M<sup>r</sup> de la Châtre étendu au milieu du chemin qui saignait. Il y avait d'autres personnes, parmi lesquelles je ne connaissais que Suzanne Freichet de Lavars et Jean Brachet du Villard-Julien qui regardaient le corps de loin. »

*Paul Beymond du Grand Oriol, âgé de 22 ans*

« Il y a environ un mois j'étais au lit et j'ai entendu dire que M<sup>r</sup> de la Châtre était mort au milieu du chemin au-dessous de la Croix blanche et qu'on lui avait tiré un coup de fusil. J'ai aussi entendu dire qu'on ne parlait que de ça à Mens, et que c'était peut-être Abert qui avait tué M<sup>r</sup> de la Châtre. »

*André Beymond, du Grand Oriol âgé d'environ 18 ans*

« Il y a environ un mois, je crois que c'était un samedi, en revenant de faire du bois avec Marc Pellissier, nous avons rencontré M<sup>r</sup> Cuchet du Petit Oriol qui nous a dit que M<sup>r</sup> de la Châtre avait été tué. À l'endroit où nous faisons du bois (c'était à Côte Méanne) le jour où M<sup>r</sup> de la Châtre a été tué, nous avons vu M<sup>r</sup> du Percy, fils de M<sup>r</sup> Abert, qui chassait au bois du Bayle. C'était environ deux heures de l'après-midi. »

*Valentin Froment, de Blanchardeyres, âgé d'environ 20 ans*

« Il y a environ un mois j'ai entendu dire qu'on avait tué M<sup>r</sup> de la Châtre au grand Chemin allant à Mens près d'une terre de M<sup>r</sup> Abert appelée l'Homme du Lac. J'avais aussi entendu dire que M<sup>r</sup> Abert avait quelque animosité contre M<sup>r</sup> de la Châtre. Également, le jour où M<sup>r</sup> de la Châtre fut tué, j'ai rencontré au champ de la Vierre M<sup>r</sup> du Percy, qui portait un fusil. Il y avait deux chiens qui le suivaient. Il m'a demandé si je n'avais pas vu de lièvre. »

*Magdeleine Cuchet de Blanchardeyres, âgée d'environ 38 ans*

« Il y a un mois, j'étais au marché à Mens, et j'ai entendu dire que M<sup>r</sup> de la Châtre avait été assassiné au grand chemin, à l'endroit de la Croix Blanche, sans que l'on sache par qui. De plus j'ai entendu dire il y a quelque temps, qu'il y avait quelque animosité entre M<sup>r</sup> de la Châtre et M<sup>r</sup> Abert. De plus, ma fille, d'autres enfants et des valets, m'ont dit que le jour où M<sup>r</sup> de la Châtre a été tué, ils avaient vu M<sup>r</sup> du Percy, passer tout contre le village de Blanchardeyres. J'ai aussi entendu dire que le neveu du prêtre de Cornillon avait vu M<sup>r</sup> de la Châtre tomber de sa mule. »

*Isabeau Froment de Blanchardeyres, âgée d'environ 17 ans*

« Il y a environ un mois, j'ai entendu dire que M<sup>r</sup> de la Châtre avait été assassiné près d'une terre de M<sup>r</sup> Abert joignant le grand Chemin allant du Villard-Julien à Mens, sans

que l'on sache par qui. Le samedi où M<sup>r</sup> de la Châtre a été tué, je cousais au soleil devant la maison, et j'ai entendu aboyer un chien. Je me suis levée, et j'ai vu au-dessus de la maison le fils de M<sup>r</sup> Abert. Il m'a demandé si je n'avais pas vu de lièvre, j'ai répondu que non. Sur ce, il est passé tout près de la maison de M<sup>me</sup> Debrion. Un moment après le valet est arrivé, en train de charrier du sable. Il m'a dit qu'il venait de croiser M<sup>r</sup> du Percy qui lui avait demandé s'il avait vu un lièvre. Ce à quoi j'ai répondu qu'il m'avait demandé la même chose. »

*Marguerite Froment de Blanchardeyres, âgée d'environ 45 ans*

« Il y aura un mois samedi, j'étais allée au marché à Mens, et là, j'ai appris que M<sup>r</sup> de la Châtre avait été tué au grand Chemin à l'endroit de l'Homme du Lac et de la Croix Blanche en allant à Mens. Au retour de Mens, je suis allée emprunter quelque chose dans la maison de Louise Giraud. Je lui dis qu'il y avait de tristes nouvelles à Mens : comme quoi on aurait tué M<sup>r</sup> de la Châtre. Louise a répondu qu'il y avait eu des soldats au village et qu'ils avaient pris des poules aux Combes. De plus, un chasseur était passé contre la maison de Louise et lui avait dit « j'ai bien soif ». Elle avait répondu que s'il avait si soif on lui donnerait à boire, mais que son vin était fort petit. Sur ce, le chasseur lui dit que s'il en buvait ça lui ferait mal. »

*Marc Pellissier de Blanchardeyres, âgé d'environ 24 ans*

« J'ai entendu dire que M<sup>r</sup> de la Châtre aurait été tué un samedi au grand Chemin allant du Villard-Julien à Mens à l'endroit appelé la Croix Blanche. Le même jour, j'ai vu le fils de M<sup>r</sup> Abert avec un fusil sur son épaule menant deux chiens, du côté de la maison de M<sup>me</sup> Debrion. Je l'ai vu jusqu'au champ de la Vierre en train de tirer contre le foin ; c'était 2 ou 3 heures de l'après-midi. À cet endroit, il a parlé au valet de M<sup>lle</sup> Revol et j'ai entendu qu'il lui demandait s'il n'avait point vu de lièvre. Le valet lui a répondu qu'il n'avait vu que des perdrix. »

Alors ? Alors ? C'est lui qui a fait le coup ? Qu'est-ce qui lui est arrivé ? Comment s'en est-il sorti ?

Ben je ne sais pas moi ! Écoutez, je vous propose quelque chose : demain c'est samedi, on se retrouve au marché à Mens, et on en parle.